

# espaces

www.amilly.com

N° 205 - Janvier - Février 2018



40 ans d'éducation musicale  
sans fausse note



Déchets

Halte aux dépôts  
sauvages

p. 12



Tennis

Le talentueux  
Monsieur Lemoine

p. 16



Musique

Les trois  
prochains  
concerts

p. 14



La musique à l'école, sans fausse note - P.8



Halte aux dépôts sauvages - P.12



Les boulistes pointent juste - P.17

### 03 DE VOUS À MOI

### 04 INFOS SERVICES - AGENDA

### 05 PHOTOS SOUVENIRS

### 06 ACTUALITÉS

### 08 ÉDUCATION MUSICALE

- La musique à l'école, 40 ans sans fausse note

### 10 RÉTROSPECTIVE

- 2017 en images

### 12 DÉCHETS

- Halte aux dépôts sauvages

### 14 MUSIQUE

- Prochains concerts

### 15 ART CONTEMPORAIN

- Les Tanneries à l'heure d'hiver

### 16 SPORT

- Le talentueux Monsieur Lemoine

- Les boulistes pointent juste

### 17 TRIBUNE LIBRE

### 18 DÉTENTE

- Les animations à la médiathèque

- Un livre, un titre

- CD jeunesse

#### Amilly-Espaces est le magazine bimestriel de la ville d'Amilly (Loiret)

Directeur de la publication : Gérard Dupaty - Responsable de la rédaction : Marie-Laure Carnezat - Rédaction : Mylène Jourdan  
Réalisation : service Communication de la Ville - communication@amilly45.fr - Tél. 02.38.28.76.25 - Site internet officiel de la Ville : amilly.com

Crédits Photos : DR

Photo de couverture : L'éducation musicale dans les écoles

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à communication@amilly45.fr à l'attention du responsable de service : Nicolas Tagot

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC. Imprimerie Leloup

Cette nouvelle année nous amène à envisager l'avenir de notre Ville. Dans l'immédiat, il correspond à la concrétisation de projets comme, notamment, le lancement des travaux du gymnase rue Albert-Frappin et l'extension de l'école maternelle de Saint-Firmin. À plus long terme, ce futur s'esquisse pour signifier un changement profond. Le quartier des Terres-Blanches attire, à cet effet, toute notre attention.

Déjà, durant la décennie 2000, il a été le centre d'aménagements urbanistiques importants. La place des Terres-Blanches a été entièrement requalifiée, les entrées d'immeubles sont devenues espaces communs dans un esprit de résidentialisation. Les ensembles de logements se sont ouverts sur le nouveau parc paysager composé d'une aire de jeux et d'une prairie naturelle bordée par un étang.

Au nord de ce parc, subsistait un espace non aménagé, investi uniquement lors du feu d'artifice de la Fête de l'Europe. Quelle destination lui donner? C'est la question que la commune d'Amilly a posé à 15 étudiants de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles. Venus d'horizons divers, ces stagiaires en 2<sup>e</sup> année de formation "Conception et création de jardin dans le paysage" élaboreront des projets qui nourriront notre réflexion dans la perspective d'un futur aménagement.

Cette démarche nécessite le concours des habitants. Les premiers concernés sont évidemment les résidents du quartier des Terres-Blanches. Néanmoins, loin d'être circonscrits au périmètre du quartier, les enjeux s'étendent à toute la Ville d'Amilly. Les étudiants proposent à tous les Amillois de s'emparer du sujet en répondant au questionnaire qu'ils ont mûrement préparé, inclus dans ce numéro d'Amilly-Espaces.

Vous êtes invités à vous exprimer en nombre. Pour cela, vous pouvez remplir le questionnaire puis le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou à l'accueil, avant le 26 janvier.

Grâce à votre contribution, les contours de ce projet commenceront à se dessiner en cette année 2018, que je vous souhaite remplie de bonheur et prospère.



**Gérard Dupaty**  
Maire d'Amilly  
Conseiller départemental du Loiret  
Premier vice-président  
de l'agglomération montargoise

# INFOS SERVICES

**Mairie d'Amilly** : 3, rue de la Mairie  
BP 909 – 45200 Amilly.  
Tél. : 02 38 28 76 00

**Clic M. le Maire** :  
mairie.amilly@amilly45.fr

**Rencontrer M. le Maire** :  
sur rendez-vous les mercredis et jeudis  
matins au 02 38 28 76 00

**Accueil pièces d'identité et passeport** :  
02 38 28 76 00

**Réservation de salles** : 02 38 28 76 14

**Service Affaires Générales - Associations - Élections** :  
02 38 28 76 12

**Service Commande publique** : 02 38 28 76 00

**Service État-Civil** : 02 38 28 76 16 / 20

**Services Techniques et**

**Aménagement du territoire** : 02 38 93 86 14

**Secrétariat des élus** : 02 38 28 76 00

**Police Municipale** : 02 38 28 76 00

**Objets trouvés** : 02 38 28 76 00

**Centre Communal d'Action Sociale** : 02 38 28 76 60

**Espace Familial d'Écoute et d'Échanges** :  
02 38 28 76 09

**Service Sports** : 02 38 28 76 88

**Service Jeunesse** : 02 38 28 76 63

**Piscine** : 02 38 85 47 56

**Médiathèque** : 02 38 90 09 55

**Service Scolaire** : 02 38 28 76 66

**Service Culturel** : 02 38 28 76 68

**Musée des Arts et Traditions** : 02 38 98 00 87

**Service du 3<sup>e</sup> Âge** : 02 38 28 76 56

**Service Enfance** : 02 38 28 76 71

**Petite-Enfance** : 02 38 28 76 78

**École de musique** : 02 38 85 03 34

**Accueil de loisirs à La Pailletterie** : 02 38 93 90 51

**Cimetière intercommunal et crématorium** :  
02 38 89 28 57

**Groupes scolaires et écoles**

**Clos-Vinot élémentaire** : 02 38 98 30 75

**Clos-Vinot maternelle** : 02 38 28 76 85

**Garderie Clos-Vinot** : 02 38 98 61 31

**Goths élémentaire** : 02 38 85 39 78

**Goths maternelle** : 02 38 85 52 86

**Garderie Goths** : 02 38 85 52 85

**Saint-Firmin élémentaire** : 02 38 85 12 44

**Saint-Firmin maternelle** : 02 38 85 74 85

**Garderie Saint-Firmin** : 02 38 98 06 11

**Viroy élémentaire** : 02 38 85 36 54

**Viroy maternelle** : 02 38 85 89 87

**Garderie Viroy maternelle** : 02 38 85 89 86

**Garderie Viroy élémentaire** : 02 38 85 98 96

**RASED** : 02 38 98 70 46

**E.R.E.A. Simone Veil** : 02 38 28 38 48

**Collège Robert Schuman** : 02 38 28 11 53

**Lycée du Chesnoy** : 02 38 89 80 00

**Urgences** :

**Pompiers** : 18 / 02 38 90 07 37

**SAMU** : 15

**Police secours** : 17 / 02 38 28 38 28

**Gendarmerie** : 02 38 07 15 80

**Propreté** :

**SMIRTOM** : 02 38 87 37 38

**Déchetterie** : 02 38 87 37 38

# L'AGENDA

## JANVIER

<b>Loto organisé par l'association du Gros-Moulin</b>	Dimanche 7	dès 12h30 (ouverture des portes)	Espace J.-Vilar
<b>Les vendredis de l'orgue</b>	12 - 19 - 26	18h00	Égl. Saint-Martin
<b>Thé dansant - Fan club Pascal Hamard</b>	dimanche 14	14h30	Espace J.-Vilar
<b>Concert Marcel Poncelee &amp; Il Gardellino</b>	dimanche 14	18h00	Égl. Saint-Martin
<b>Don du sang - EFS</b>	samedi 20	de 8h00 à 12h00	Espace J.-Vilar
<b>Loto - J.3 Gymnastique</b>	dimanche 21	de 14h00 à 19h00	Espace J.-Vilar
<b>Compétition départementale par équipe - J.3 Gymnastique</b>	samedi 27 dimanche 28	de 9h30 à 18h00 de 9h30 à 16h30	Salle gymnastique G.- Charpentier
<b>Concert Adam Laloum et Victor Julien-Laferrrière</b>	samedi 27	20h45	Espace J.-Vilar

## FÉVRIER

<b>Les vendredis de l'orgue</b>	2 - 9 - 16 - 23	18h00	Égl. Saint-Martin
<b>Repas dansant ACPG-CATM</b>	dimanche 4	de 12h00 à 20h00	Espace J.-Vilar
<b>Réunion du Conseil Municipal</b>	mercredi 7	20h00	Maison Saint-Loup
<b>Concert Michel Bignens</b>	dimanche 11	18h00	Égl. Saint-Martin
<b>Exposition photographique de Luc Bonnard et Alain Fauconnier "Nature et paysages"</b>	du vendredi 16 au dimanche 25	de 14h00 à 17h00	Les Althaea
<b>Assemblée générale J.3 Sports Amilly</b>	vendredi 16	20h30	Salle des Terres-Blanches
<b>Journée festive</b>	dimanche 18	de 14h00 à 18h00	Espace J.-Vilar
<b>Conférence Agir pour la Palestine</b>	jeudi 22	20h30	Espace J.-Vilar
<b>Soirée dansante - ACLAM</b>	samedi 24	19h30	Espace J.-Vilar

Agenda non exhaustif - Plus de dates sur [amilly.com](http://amilly.com)

## LA VIE D'AMILLY EN IMAGES

### Amilly, Prix Régional des Rubans du patrimoine



Le Prix Régional du concours des Rubans du patrimoine a été attribué à Amilly pour la réhabilitation des anciennes tanneries du Gros-Moulin en centre d'art contemporain. Une cérémonie de remise de récompense était organisée sur place, le 28 novembre dernier. Le travail de l'architecte maître d'œuvre Bruno Gaudin a été salué par les intervenants.

### Noël à la belle étoile : une première

Nouveauté 2017, la soirée animée proposée la veille du marché de Noël, samedi 9 décembre, a attiré une centaine de personnes. La féerie des Elfes de lumière, les histoires des conteuses de l'association Chimère et Mélusine, de même que les ateliers de confection de décorations de Noël, ont séduit le public.



### Journée UNICEF : un sacré cirque!



Par centaines, les enfants se sont rués sur les stands et ateliers mis en place par les services Éducation/Enfance.

Les bénéfices de la manifestation, d'un montant de 1 183€, ont été reversés aux représentants de l'UNICEF. Le stand de l'UNICEF a récolté 1 000€ tandis que les associations de parents d'élèves ont collecté 500€.

### 192 dictionnaires pour les CE2



La Ville d'Amilly distribue chaque année des dictionnaires aux élèves de CE2 des établissements scolaires amillois.

Début décembre, Catherine Février, adjointe à l'éducation, Lucie Peyridieu et Catherine Carriau, conseillères municipales, se sont jointes au maire Gérard Dupaty afin de les remettre en mains propres à 192 écoliers.

## Le recensement, un geste civique utile et simple

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Si votre adresse a été tirée au sort par l'Insee, un agent recenseur se présentera à votre domicile entre le 18 janvier et le 24 février.

Il vous proposera alors de répondre par Internet en vous rendant sur le site [www.le-recensement-et-moi](http://www.le-recensement-et-moi) puis en cliquant sur "Accéder au questionnaire en ligne". Pour vous connecter, utilisez le code d'accès et le mot de passe notés sur la fiche d'information remise par l'agent recenseur lors de son passage.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra le questionnaire papier.

Quel que soit le mode de réponse choisi, toutes vos réponses sont confidentielles. Elles seront transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.



La mairie d'Amilly a recruté trois agents recenseurs pour effectuer cette campagne de recensement 2018, leurs noms : Lysiane Lépine, Josette Vivant et Jean-Pierre Marcellot. Ils sont identifiables grâce à la carte tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire.

Le service Affaires générales de la commune se tient à votre disposition pour toute question, Tél : 02 38 28 76 14/12.

## Les inscriptions au service Jeunesse sont lancées

Les adhésions au service Jeunesse pour l'année 2018 sont ouvertes. La Maison des Jeunes "La Gare" est une structure municipale qui fonctionne à l'année et pendant les vacances scolaires. Elle accueille un public âgé de 12 à 20 ans.



Par le biais d'activités variées et multiples, tant culturelles que sportives ou dites de "solidarité", l'équipe éducative veille à favoriser :

- l'épanouissement personnel de chacun,
- l'apprentissage de la responsabilité,
- la participation de chacun aux actions citoyennes...

Pour s'inscrire, deux options :

- retirer la plaquette d'inscription et le règlement de fonctionnement au service Jeunesse 213 rue de la Gare,
- télécharger ces documents sur le site de la Ville, rubrique À tout âge/Jeunesse/Comment adhérer au Service Jeunesse.

Renseignements - Tél : 02 38 28 76 63 - Courriel : [inscriptionvacances@amilly45.fr](mailto:inscriptionvacances@amilly45.fr)



## L'école de musique se donne en spectacle

L'École municipale de musique organise trois événements impliquant les élèves et les professeurs.

- **Samedi 20 janvier** à 18 heures : concert animation dans l'auditorium de la médiathèque,
- **Mardi 6 février** à 20 heures : concert de l'orchestre symphonique à l'église Saint-Martin,
- **Jedi 22 février** à 20 heures : soirée musicale à l'église Saint-Martin.

## À l'abordage de la Journée Festive !

À l'abordage ! La Journée Festive a pour thème cette année l'univers des pirates. Une carte sera remise à chaque famille à son arrivée, carte qui indiquera les emplacements d'une vingtaine de stands de jeux, (rébus, énigmes, jeux de stratégie, réflexion...). Chaque participant, qu'il soit petit ou grand, seul ou en équipe, affrontera là de redoutables pirates. En cas de victoire, une clé sera remise, à garder bien précieusement pour accéder au coffre fort de Crochet, Roi des pirates... Que contient ce coffre ? À vous de voir, à vous de jouer !

**Dimanche 18 février, de 14h à 18h, pour toutes les familles** - Espace Jean-Vilar - Gratuit.

## Inscriptions scolaires

La pré-inscription pour l'année scolaire 2018/2019 débutera le lundi 12 mars et durera jusqu'à fin mai au service Éducation, rue Albert-Frappin. Après le 31 mai, les pré-inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous. Cette démarche concerne exclusivement les enfants nés en 2015. Elle est indispensable avant de rencontrer le directeur de l'école du secteur.

Les parents doivent se présenter au service Éducation munis obligatoirement des pièces suivantes :

- le livret de famille original (aucune photocopie ne sera prise en compte),
- un numéro CAF du Loiret (un numéro venant d'un autre département ne vous permettra pas d'avoir la tarification municipale adaptée à vos revenus),
- un justificatif de domicile original (bail ou facture d'énergie – pas de photocopie).

À l'issue de cette étape, un document vous sera remis pour prendre rendez-vous avec le directeur qui finalisera l'inscription définitive.

Pour tout renseignement, contacter le service éducation - Tél : **02 38 28 76 17**

Courriel : [service.education@amilly45.fr](mailto:service.education@amilly45.fr)

## 14 tonnes de bouchons d'amour

L'association Bouchons d'amour a pour objectif de fournir du matériel aux personnes handicapées. Pour cela, elle récolte des fonds grâce à une initiative originale, à la fois écologique et solidaire. Le principe est simple : collecter les bouchons en plastique afin de les revendre à un fabricant de palettes en plastique recyclable.

Une antenne de l'association a été créée à Amilly il y a plusieurs années, rue Raymond-Lecerf. Selon la responsable Martine Prêteux, entre septembre et fin novembre dernier, les 12 bénévoles ont glané près de 14 tonnes de ces bouchons dans une quarantaine de dépôts (magasins, écoles...) répartis sur un rayon de 40km. Remplis à ras-bord, les camions partent en direction d'une usine située en Belgique.



## Journée du Gros-Moulin, 35<sup>e</sup>

**Dimanche 11 mars**, Amilly connaîtra sa 35<sup>e</sup> édition de la Journée du Gros-Moulin. Des milliers de visiteurs sont encore attendus pour chiner et profiter de bonnes affaires. Ce rendez-vous, à la fois brocante et foire commerciale, est incontournable. Il ouvre la saison des vide-greniers et rassemble 300 à 400 exposants.

Les personnes souhaitant s'inscrire pour le vide-greniers sont invitées à se rapprocher de Liliane Jésus - Tél : **06 75 03 25 31**

Courriel : [liliane.jesus45@orange.fr](mailto:liliane.jesus45@orange.fr)

Les commerçants intéressés pour participer à la foire commerciale peuvent retirer un dossier d'inscription auprès du président de l'Association du Gros-Moulin, Joël Vandecandelaere.

Tél : **06 81 88 10 54**.



# La musique à l'école, 40



Fabien Gratkowski, face à une chorale de 100 enfants.

En 1977, la Ville d'Amilly signait un partenariat avec la Fédération nationale des Centres musicaux ruraux (CMR), avec, pour objectif, l'instauration d'interventions musicales hebdomadaires, dans les classes élémentaires, avec un financement municipal. 40 ans plus tard, ces interventions facultatives existent toujours.

Deux professeurs de musique s'occupent de ces actions de sensibilisation à la musique. Fabien Gratkowski et François Dugast s'adaptent aux thématiques abordées par les professeurs en classe, en fonction des écoles et des niveaux. Par exemple, les CP, CE1 et CE2 de l'école de Viroy ont appréhendé l'histoire à travers cette question : "Comment les parents et les grands-parents vivaient-ils la musique ?".

Tous les projets sont validés par le conseiller pédagogique référent "musique" de l'Éducation nationale.

Le travail de rythmique et de création avec les instruments, les percussions

corporelles et le chant-choral sont les principales portes d'entrée vers une culture musicale élargie, abordée sous un angle ludique et averti. L'exigence technique demandée et la construction collective d'une œuvre favorisent les apprentissages sociaux. Certains enfants ont envie d'aller plus loin, par une inscription à l'école municipale de musique.

En fin d'année scolaire, plusieurs élèves ayant participé à ces ateliers musicaux montent sur scène, à l'occasion du festival Amilly Chante. 🎵

39 classes  
élémentaires  
bénéficient du  
programme  
d'éducation  
musicale  
cette année

# 0 ans sans fausse note

## Premières gammes

Un jeudi de décembre, 13h30 à l'école du Clos-Vinot. Les classes de CE1 puis de CP arrivent chacune à son tour dans la salle où les attend Fabien Gratkowski. Aujourd'hui, c'est chant choral. Les rangs se forment, bientôt, une centaine d'enfants prend place.

La séance débute par la chanson "Do, ré, mi" tirée de la comédie musicale devenue film "La mélodie du bonheur". Toutes les notes y passent, l'occasion pour l'intervenant d'expliquer qu'avec seulement cette gamme do, ré, mi, fa, sol, la si, do, on peut faire des milliers de chansons. Les enfants connaissent les paroles sur le bout des doigts. Ils enchaînent avec "Calme, cool" et "Mes petits souliers", entonnées en canon.

La relève est assurée par les CE2. Cette année, ils étudient l'espace et traitent de la découverte de la lune. Le professeur de musique leur a donc appris "La lune est morte", version Frères Jacques et "Les enfants sur la lune", de Guy Béart. Des airs et des chanteurs qui leur étaient pour la plupart inconnus et qu'ils prennent plaisir à interpréter. *Ces interventions sont un plus que nous ne pourrions pas apporter aux enfants qui profitent du savoir-faire de ces professeurs, car, pour notre part, nous ne sommes pas spécialistes de la musique, estime Jean-Charles Ringalle, professeur de CE2.*

## PAROLES D'ENFANTS

*La musique qu'on fait, c'est de la musique que j'aime* - Aaron, CE2  
*J'aime bien la chanson "Faut rigoler"* d'Henri Salvador - Iris-Boya, CE2  
*Moi quand on regarde des vidéos de chanteurs, j'aime bien les regarder encore à la maison* - Kylian, CE2  
*Quand on chantait debout et tous ensemble, c'était bien* - Amélia, CE1  
*À l'Espace Jean-Vilar, on a chanté "Chocolat chaud", "Une bulle vole", "Calme cool", tous ensemble* - Joy, CE1  
*Ma chanson préférée c'est "Do, ré, mi"* - Medhi, CE1  
*J'aime que tout le monde chante en chœur* - Célya, CE1



François Dugast enseigne les percussions.

### Festival Amilly Chante

Organisé du 25 mai au 1<sup>er</sup> juin prochain, le festival Amilly Chante fête ses 31 ans d'existence. Cette manifestation est devenue une véritable institution. Au fil des décennies, des générations d'enfants de l'agglomération ont participé à cette série de concerts orchestrée par l'association Schoralia, l'association Jardins d'Agrément et la Ville d'Amilly. Des milliers d'enfants monteront de nouveau sur la scène de l'Espace Jean-Vilar cette année.



JANVIER



FÉVRIER



AVRIL



MAI



JUIN

## 2017 en image



SEPTEMBRE



NOVEMBRE





MARS



JUILLET



AOÛT



OCTOBRE



- Janvier :** Le maire souhaite un bon anniversaire à M<sup>me</sup> Jeanne le Sellin, qui fête ses 100 ans. Coup de vent dans la nuit du 12 au 13. Le cèdre de l'atlas derrière l'église en a pâti.
- Février :** Après un stage d'écriture avec le rappeur montargois ALSS puis une visite de studios d'enregistrement, les adhérents de la Maison des Jeunes tournent leur clip au Centre d'art des Tanneries.
- Mars :** Le préfet de région Nacer Meddah, en visite à l'Atelier du hautbois, est présent à l'arrivée du Paris Nice.
- Avril :** Inauguration de la Maison de la Petite Enfance.
- Mai :** La première randonnée "L'art dans le paysage urbain" réunit 120 participants. Beaucoup découvrent des lieux et des œuvres... si près de chez eux !
- Juin :** Une nouvelle œuvre installée dans le paysage urbain signée Grégorio Cuertas.
- Juillet :** La Fête de l'Europe avec les couleurs, l'ambiance, la chaleur humaine et l'humour de la Belgique. Laure Doucet 2<sup>e</sup> des World Games à Wrocław en Pologne.
- Août :** Pose de la première pierre des futurs locaux de l'accueil de loisirs, par les enfants.
- Septembre :** BABX donne un récital de ses dernières chansons, à la médiathèque. Journée du patrimoine aux plans d'eau des Savoies et des Népruns.
- Octobre :** Inauguration des nouveaux vestiaires du stade Georges-Clériceau. Un relais de coureurs pédestres franco-allemand relie Amilly à Nordwalde pour fêter les 40 ans de jumelage. 670km au menu !
- Novembre :** La journée UNICEF, un rendez-vous toujours apprécié des familles. La ville d'Amilly reçoit le Prix Régional des Rubans du Patrimoine pour la réhabilitation des Tanneries en Centre d'Art Contemporain.
- Décembre :** Les rafales soufflent sur le marché de Noël où le public passe en coup de vent.



# Halte aux dép

Un sac d'ordures ménagères déposé au pied de la colonne enterrée, festin des chats et des rats. Des encombrants entreposés aux abords des points d'apport volontaire plutôt qu'à la déchèterie. Des dépôts sauvages en forêt. Cet incivisme, dû à quelques individus, est préjudiciable à tous. La Ville agit sur deux fronts en corrigeant l'impact de ces actes et en prévenant leur survenance.



Alors qu'un panneau indique qu'il est interdit de déposer des déchets aux abords des colonnes, les incivilités perdurent.

La commune atténue en aval les effets néfastes de ces comportements inciviques en missionnant des agents municipaux des Espaces verts pour nettoyer le cadre de vie des riverains au quotidien. Aidés des travailleurs de l'ESAT des Râteliers d'Amilly, ils sillonnent les voies publiques de la commune et ramassent en moyenne 800 à 1000kg de déchets par semaine, encombrants compris. Ils les acheminent vers la déchèterie du SMIRTOM

située à Corquilleroy. Depuis quelques mois, cette action s'accompagne d'un renforcement de la répression envers les responsables, forme de dissuasion préventive (lire ci-contre).

De son côté, le SMIRTOM, syndicat mixte intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères, emploie un salarié, mobilisé à temps plein, pour nettoyer les abords des points d'apport volontaire (colonnes aériennes et enterrées) de

l'agglomération montargoise, ce qui représente une tonne de déchets par jour. 🌿

Les encombrants sont obligatoirement déposés à la déchèterie. Celle d'Amilly est ouverte du lundi au samedi, de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45. Les particuliers munis d'une carte (à retirer auprès des bureaux administratifs de Corquilleroy) ont accès gratuitement au site.

# Dépôts sauvages

## Interview



Michel Pécher,  
adjoint au Maire  
à la sécurité et  
à la médiation

### “Accentuer la répression pour dissuader les auteurs”

L'abandon d'ordures autour des points d'apport volontaire est l'incivilité la plus fréquemment recensée par le SMIRTOM, malgré le règlement stipulé sur des panneaux disposés à proximité, règlement qui rappelle en particulier que les encombrants sont obligatoirement déposés en déchèterie.

#### La mairie peut-elle intervenir ?

Oui, en vertu des pouvoirs de police conférés au maire, dont la préservation de la salubrité publique. L'objectif est d'accentuer la répression pour dissuader les auteurs, soit d'agir, soit de récidiver.

#### Comment procédez-vous ?

La police municipale cherche à identifier l'auteur de l'infraction. Pour augmenter les chances d'y parvenir, nous avons installé des caméras fixes à proximité des points de collecte. Cet outil permet d'apporter des preuves, notamment lorsque les contrevenants ont utilisé un véhicule pour commettre leur forfait.

#### Cette méthode est-elle efficace ?

Nous avons augmenté le nombre de verbalisations grâce à ce dispositif. Qui plus est, la procédure est facilitée et accélérée par les procès-verbaux électroniques. Cela a conduit à une diminution des dépôts mais nous restons vigilants.

#### De 68 à 1500€ d'amende

L'amende forfaitaire de 68€ est majorée à 180€ si le contrevenant dépasse le délai de 45 jours pour la régler. Si l'auteur a utilisé un véhicule pour transporter les ordures, il risque une amende de 1500 € ainsi qu'une confiscation du véhicule.

### Ils courent après les déchets

Le run-ordures, vous connaissez ? C'est une nouvelle discipline sportive pratiquée en forêt de Montargis. Plus sérieusement, il s'agit d'une initiative citoyenne qui consiste à joindre l'utile à l'agréable. Chaque premier samedi du mois, une sortie est organisée dans les bois par des coureurs pour ramasser les déchets. En moyenne, 250 litres sont récoltés à chaque sortie. Les deux organisateurs, David Saugère et Thierry Desjardins, invitent les volontaires à sillonner les routes et chemins forestiers en leur compagnie, à un rythme de 8km/h sur environ 10km. Les vététistes sont aussi les bienvenus !  
Départ des prochaines sorties : parking de l'église de Paucourt puis dès le mois de mars, rendez-vous au carrefour de l'étoile. Retrouvez-les sur leur page Facebook "La Montagneuse de la forêt de Montargis Paucourt".



### Modifications des collectes : un guide pour tout savoir

Dans notre précédente édition, nous évoquions des changements dans les tournées de collecte des ordures ménagères, concernant le secteur de Viroy. En réalité, ces modifications effectives à partir du 8 janvier impliquent toute la Ville d'Amilly. La commune s'associe au SMIRTOM pour fournir un guide informant des nouveaux jours et horaires de collecte, par secteur et par rue. Ce livret est distribué avec ce numéro d'Amilly-Espaces et est également disponible sur le site [amilly.com](http://amilly.com).

#### Renseignements auprès du SMIRTOM

Tél : 02 38 87 37 38 et [accueil@smirtom.fr](mailto:accueil@smirtom.fr)

# Prochains concerts



En janvier

Marcel Ponsele & Il Gardellino



Formé en 1988 à l'initiative de deux jeunes musiciens flamands, l'hautboïste Marcel Ponsele et le flûtiste Jan De Winne, l'ensemble Il Gardellino, pour qui la musique de Bach est un véritable fil conducteur, présente son répertoire axé principalement sur ce compositeur. Il interprète également des compositeurs du vaste paysage musical de l'ère baroque, tels que Telemann, Haendel, Vivaldi, Graun, Fasch, Janitsch et Eichner. Lors du concert organisé **dimanche 14 janvier à l'église Saint-Martin, à 18 heures**, les musiciens joueront plusieurs œuvres de Bach : le double concerto BWV 1060 en do mineur pour hautbois et violon, cordes et basse continue, la cantate BWV 158 "Der Friede sei mit dir" pour basse, soprano, flûte, hautbois et basse continue, le triple concerto BWV 1044 en la mineur pour flûte, violon, clavecin obligé et cordes, et la cantate BWV 32 "liebster Jesu, mein Verlangen" pour soprano, basse, hautbois, cordes et basse continue.



En février



**Michel Bignens** a étudié la théorie, l'orgue et le clavecin aux conservatoires de Lausanne et Genève. Dès 1974, il est organiste titulaire de plusieurs églises des environs de Vevey, toujours en Suisse. Il enseigne régulièrement le solfège, le contrepoint et l'harmonie à Lausanne. Trois préludes constituent la charpente de ce récital qui se déroulera le **dimanche 11 février à 18 heures, à l'église Saint-Martin**. Ils ont été composés par Buxtehude, Bruhns et Bach. Tous contiennent au moins une fugue. Sauf pour le dernier, ces passages polyphoniques sont encadrés par de libres récitatifs ou par des toccatas au caractère improvisé.

Il est désormais possible d'utiliser les chèquiers Clarc pour les concerts de la saison musicale de la Ville d'Amilly

Adam Laloum

& Victor Julien-Laferrrière



Le pianiste Adam Laloum est lauréat aux Victoires de la musique classique 2017 dans la catégorie "Artiste instrumental de l'année". D'une virtuosité incomparable, il ne cesse de se produire dans les festivals les plus influents de la scène musicale actuelle. De son côté, à 26 ans, le violoncelliste Victor Julien-Laferrrière, 26 ans, compte déjà à son actif un palmarès impressionnant. Dernière récompense en date, le 1<sup>er</sup> Prix du Concours Reine Elisabeth à Bruxelles.

Ces deux grands interprètes de la nouvelle génération sont habitués à jouer ensemble, en connivence, et servent à chacune de leur prestation des sonorités proches de la voix humaine pour le violoncelle, aux couleurs subtiles distillées par le piano et pouvant être d'une grande intensité, quasi orchestrale.

Ils interpréteront **samedi 27 janvier, à 20h45, à l'Espace Jean-Vilar**, la Sonate pour violoncelle et piano n°1 de Beethoven, la Sonate pour violoncelle et piano de Poulenc, Pohadka (un Conte) de Janacek et la Sonate pour violoncelle et piano de Rachmaninov.

## Pour en savoir plus :

Espace Jean-Vilar  
264, rue de la Mère-Dieu  
Amilly 45200  
Tél : 02 38 85 81 96  
Courriel : ejv@amilly45.fr



# Les Tanneries à l'heure d'hiver

Le dialogue entre la programmation artistique du Centre d'art contemporain – Les Tanneries et celle liée à la Biennale d'architecture d'Orléans prend ses quartiers d'hiver à Amilly. De nouvelles formes d'expositions intégreront les salles d'exposition, pour prolonger ce rendez-vous et ces échanges, en parallèle à la rétrospective "Architecture libre" consacrée à Guy Rottier, présentée jusqu'au 1<sup>er</sup> avril prochain.

## Benoît Piéron, à la Petite galerie comme à la maison

Benoît Piéron investira la Petite galerie en février. Inspiré par l'environnement des tanneries, son paysage de bords de Loing, aux frontières d'une nature préservée, il pensera une installation évolutive devenant, comme un double de la cabane du philosophe américain Henry David Thoreau, l'expression d'une habitation en cours se laissant découvrir. Cette découverte est aussi celle d'un art, d'une œuvre en train de se faire. Il s'agit d'inviter le visiteur au cœur du "studiolo", de cet atelier d'artiste devenant cabinet de curiosité.

## "Une toile en hiver"

"Une toile en hiver", programme de projections et rencontres autour du thème de l'habitat, des architectures et des histoires qui s'y tissent, se poursuit.

- ▶ Samedi 20 janvier. Projection de "La Maison", de Mali Arun. Un habitat, un terrain de jeux et de manipulations artistiques, terrain chargé d'histoire(s). De 15 h à 17 h. Salle de projection.
- ▶ Jusqu'à mi-février. "Dingzihù", d'Éva Borner : l'installation vidéo et sonore met en scène un danseur parcourant des formes d'habitats délaissés, ruinés, à l'image de ces "maisons clous", ces habitations symboles de la résistance contre la bétonisation croissante en Chine. Grande halle. 🌀



Eva Borner - Dingzihù, FIAC, (officielle 2014, crédit photo Hans Peter Gutjahr.

**Plus de renseignements sur le site [lestanneries.fr](http://lestanneries.fr)**

## Encore plus d'élèves en herbe à l'École d'art depuis septembre !

Cette hausse de fréquentation (20%) vient confirmer le renouveau des projets pédagogiques dialoguant avec la programmation artistique du centre d'art. Les contenus, plus denses et plus diversifiés -grâce aux possibilités offertes par les espaces- intègrent notamment désormais les ateliers modèle-vivant. 🌀

**En savoir plus** sur l'École d'art sur [amilly.com](http://amilly.com)



# Le talentueux Monsieur Lemoine



Il a commencé à taper la balle à 9 ans, sur les cours de tennis amillois. A 25 ans, il est toujours licencié aux J3 Tennis. Entre temps, il est devenu le meilleur joueur du Loiret et entraîneur. Il, c'est Steven Lemoine. Portrait de ce tennisman qui fait la fierté de son club.

Cette saison, Steven Lemoine est classé 0. Une position très honorable puisque sur les 337000 joueurs du pays, seuls 341 évoluent à un niveau supérieur. Dans le Loiret, aucun de ses adversaires n'atteint cette catégorie. Il va donc les affronter au-delà des frontières départementales et même

régionales, à Caen ou en région parisienne. Question de stratégie. *Un match gagné contre un joueur moins bien classé vaut 30 points, contre un joueur mieux classé, il vaut 90 points*, détaille l'athlète.

En championnat par équipe, il est le capitaine de l'équipe 1 masculine qui a remporté le titre départemental en décembre dernier.

## À 18 ans, il devient entraîneur

Steven Lemoine se destinait à une carrière de couvreur mais son talent en a décidé autrement. Adolescent, il devient initiateur pour les enfants puis, ses 18 ans à peine célébrés, il est sollicité par un club de l'agglomération montargoise pour devenir entraîneur. Depuis, d'autres lui ont ouvert leurs portes, y compris son club de cœur, les J3 Amilly.

*Ce qui me plaît le plus, c'est de repérer les jeunes qui ont du potentiel et de les orienter vers la compétition. À Amilly, cette formule, plus personnalisée, est développée. Je les vois évoluer, il y a un vrai suivi.* L'aspect le plus gratifiant du métier, que le jeune homme souhaite exercer encore longtemps. 🎾



## Il n'y a pas d'âge pour le tennis !

Vous êtes retraité(e) et avez envie de faire de l'exercice dans la bonne humeur? Les Seniors Plus des J3 Tennis recrutent. Aucune limite d'âge, à l'heure actuelle, les joueurs et joueuses ont entre 65 et 80 ans. Avoir déjà pratiqué le tennis dans sa vie est un plus, mais pas une obligation. L'idée est avant tout de se faire plaisir. L'entraînement a lieu le mardi matin, de 9 h à 11 h. Frais de licence : 29€.

**Pour en savoir plus, contacter Serge Lamotte**  
Tél : 06 09 26 30 90.



# Les boulistes pointent juste

La pétanque est bien plus qu'un loisir estival. Ce n'est pas la section Pétanque des J3 qui dirait le contraire : dès ce mois de janvier, le club repart pour une nouvelle saison de compétitions.

Sur les six équipes lancées en championnat départemental open (équipes composées d'hommes et de femmes) et vétérans, deux évoluent cette année en division supérieure. En parallèle, les boulistes participent à des concours départementaux leur permettant de gagner des points dans les classements individuels. Le club en organisera cinq à Amilly.

Dynamique, la section développe des projets. En 2017, une vingtaine de joueurs et de joueuses a pris part au Festival international de pétanque de Santa Susanna en Espagne. Une équipe se classe même 70<sup>e</sup> sur 280. En 2018, les dirigeants envisagent d'organiser un tournoi original : les "16 heures de pétanque" (ouvert à tous). L'autre objectif est de former une équipe exclusivement féminine pour répondre aux exigences fédérales.



Les 56 licenciés se retrouvent pour les entraînements au boulodrome du stade Georges-Clériceau le lundi, le mercredi et le vendredi. Le public peut y assister et même participer pour découvrir la pétanque, côté sport. 🎯

**Plus de renseignements** Daniel Guéret  
Tél : 06 62 58 41 86 - Courriel : amillypetanque@orange.fr

## Tribune Libre

**"Ne pas accepter la mise sous tutelle de nos communes"**

Lorsqu'au milieu de l'été et à l'occasion de sa première conférence des territoires, le nouveau Président de la République s'est adressé à l'ensemble des Maires de France, il a promis de parler "de la vie quotidienne des Français et de leur avenir". Les Maires rassemblés étaient alors attentifs et même favorables lorsqu'il a rendu "hommage aux fonctionnaires de l'État et des collectivités territoriales sans qui rien ne serait possible".

Pour certains auditeurs, ces paroles laissaient espérer que le rôle décisif de nos communes allait, enfin, trouver écho dans la future politique présidentielle. Ces belles promesses sont restées à l'état de paroles. Elles ont même cédé la place à une avalanche d'annonces et de mesures mettant en péril le service public et la cohésion de nos territoires.

Nous avons tous en tête la baisse des pensions des retraités, consécutive à l'augmentation de la CSG, la réduction du montant des APL des locataires du parc social, tout en faisant supporter cette baisse aux bailleurs sociaux, la suppression de 140000 contrats aidés, la réduction de 1.7 milliard d'euros sur le budget du logement...

Côté collectivités, nous voyons arriver une nouvelle amputation de 300 millions d'euros des dotations, quand le Président avait promis une pause. Cette coupe claire dans nos finances est le prélude à l'annonce de nouvelles restrictions d'un montant de 13 milliards d'euros.

À cette cascade de mauvaises nouvelles, s'ajoute la volonté présidentielle de substituer le contrat à la loi, selon des critères hors-sol et des logiques purement financières, fragilisant ces indispensables boucliers sociaux que sont nos communes, qui mettent de la justice sociale dans ce monde perclus d'inégalités.

Conséquences : partout, la grogne des Maires se fait entendre.

Partout, les initiatives se multiplient pour dénoncer ces pratiques austéritaires et autoritaires. À Stains, le Maire a simulé une vente aux enchères de l'Hôtel de Ville et des équipements municipaux sous l'œil des caméras de télévision. À Champigny, une grande consultation sur l'avenir du service public vient d'être lancée auprès des habitants...

Tous les Maires et conseillers municipaux de France devraient offrir un front uni face à des mesures qui mettent à mal nos missions, nos institutions et notre démocratie locale.

Les collectivités locales ne sont pas des services déconcentrés de l'État. Conformément à l'article 72 de la Constitution, "elles s'administrent librement et bénéficient de ressources dont elles peuvent disposer librement".

Nous devons exiger du Président et de son Gouvernement qu'ils s'appliquent à travailler avec les élus locaux de la Nation, garants de l'intérêt général et maillons indispensables de notre République et de notre démocratie. 🇫🇷



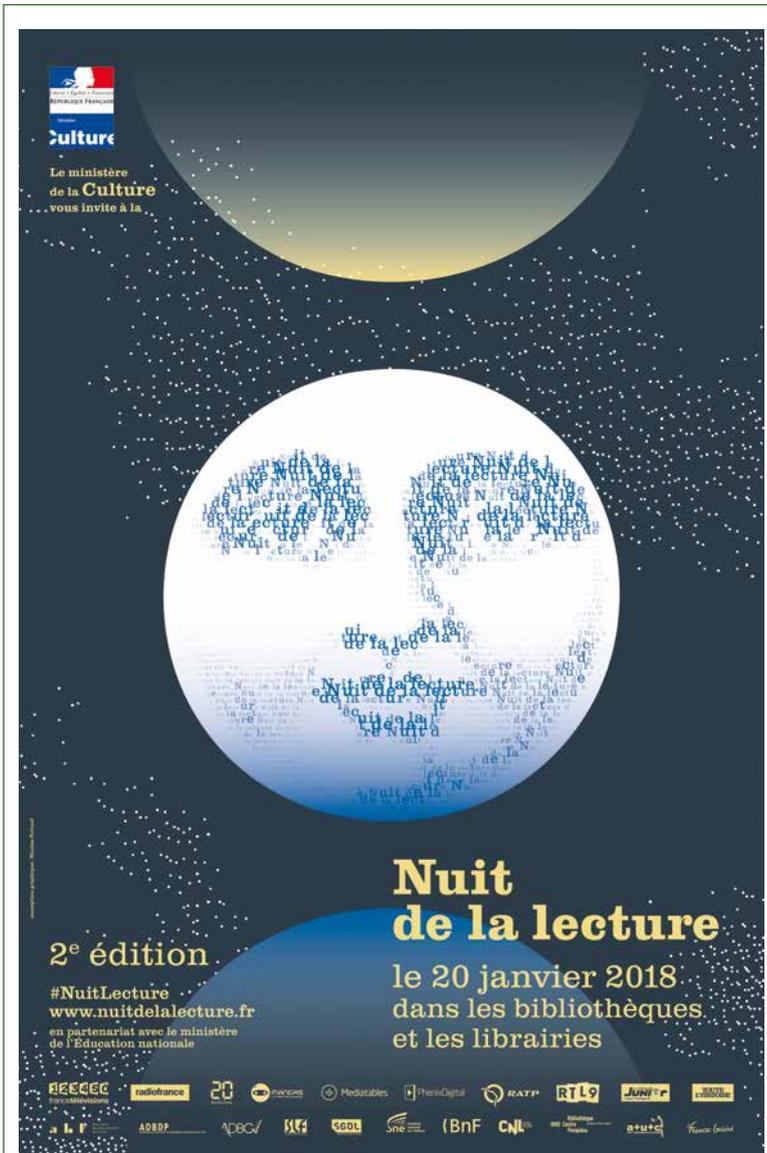
**Votre élu d'opposition PCF, de la liste  
"Une gauche solidaire pour Amilly"**

**Éric Louis**

commissions : Éducation-Enfance, Affaires sociales, Sport-Jeunesse, Culture, Travaux-Aménagement territoire, Finances.

**Courriel à adresser en mairie - Courriel : gauche.solidaire@free.fr**

Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions diffamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."



**La nuit de la lecture  
samedi 20 janvier, de 16h à 22h**

Découvrir ou re-découvrir, dès la tombée de la nuit et toute la soirée, la richesse des bibliothèques et des librairies sous une lumière nouvelle : tel est l'objectif du Ministère de la Culture avec la manifestation de la Nuit de la lecture.

Le samedi 20 janvier, les bibliothécaires du réseau Agorame se regrouperont à la médiathèque d'Amilly : les portes seront ouvertes au public plus longtemps pour accueillir tous ceux qui souhaitent partager, de manière ludique, le livre et la lecture. Ateliers créatifs et numériques, bookface, projections, cadavres exquis, jeux vidéos, impression 3D, concert, blind-test et lectures en tous genres, accompagnés d'un goûter-apéritif-dîner : petits et grands pourront trouver une raison de pousser la porte d'une bibliothèque, et d'y revenir.

**Tout public, gratuit, sans réservation. Les animations pour les plus jeunes auront lieu principalement de 16h à 19h.**

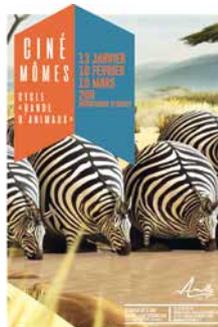
**vendredis 12 janvier,  
9 février et 9 mars - 20h**

**Les vendredis ciné : cycle "Western"**

Genre typiquement américain, le western est bien plus varié que l'on peut le croire. Films de duels, épisodes de la Guerre de Sécession, Cow-boys et Indiens, ode à Monument Valley... les motifs sont nombreux dans ces films qui sont avant tout des récits des premières années des États-Unis. Trois déclinaisons dans ce premier cycle de l'année. **À partir de 15 ans, gratuit, sans réservation.**

**samedis 13 janvier,  
10 février et 10 mars - 15h**

**Ciné-mômes : cycle "Bande d'animaux"**



Les animaux sont régulièrement les héros de films d'animation. Quand ils sont en bande, c'est l'occasion d'aventures rocambolesques, aussi tendres que drôles. Amitié, courage, entraide... voici quelques-uns des motifs, hauts en couleurs, abordés dans ce premier cycle. **Pour les plus de 5 ans, gratuit, sans réservation.**

**samedis 20 janvier et  
10 février - 10h30**

**Les petits déjeuners littéraires**

Romans, bande-dessinée, documentaires, films : on parle de tout aux petits-déjeuners littéraires! Evelyne vous présentera ses coups de cœur autour d'un café-chouquettes.

**samedi 3 février  
de 10h00 à 11h30**

**Pep's café**

Si vous avez envie d'en apprendre plus sur la parentalité positive et dédramatiser des situations parfois complexes à vivre, rendez-vous à la médiathèque pour le Pep's café proposé par Odète Braz. Conseillère en parentalité, elle animera la discussion autour d'articles du magazine Pep's, qui traite du sujet de l'éducation bienveillante.

Les enfants peuvent venir, des jouets et des livres sont mis à leur disposition pour s'amuser.

**Public adulte, gratuit, sans réservation.**

**vendredi 16 février - 20h**

**999 lectures d'hiver**

Elisabeth et Bastien, bibliothécaires, vous accueillent pour une séance de lecture hivernale, avec la découverte d'un texte contemporain. Une lecture à haute voix en toute intimité, suivie d'un apéritif convivial.

**À partir de 15 ans, gratuit, SUR RÉSERVATION dans la limite des 30 places disponibles.**

## UN LIVRE - UN TITRE



**Roman policier - Comme une tombe, de Peter James (Éditions Pocket)**

Mickaël Harrison va se marier et enterre sa vie de garçon avec ses amis qui l'entraînent ce soir-là de pub en pub. Ils boivent beaucoup, beaucoup trop, et il se réveille enfermé sous terre dans un cercueil. Du suspense jusqu'à la dernière page ! Disponible à la

médiathèque, Espace adulte, section romans policiers (P JAM).

## CD - JEUNESSE



**Conte musical Le Sheng amoureux Little Village**

*Le Sheng amoureux* est un très beau conte musical qui, en plus de nous emmener à la découverte de l'Orient, nous fait découvrir un

instrument peu connu dans nos contrées : le sheng, instrument trois fois millénaire de la tradition chinoise. Les parties musicales sont assurées par Wu Wei, virtuose du sheng et la narration par Karine Viard. Aussi divertissant qu'instructif : à découvrir sans attendre.

Disponible à la médiathèque, Espace Jeunesse, section Musique (C SHE)."

## Pour en savoir plus

Médiathèque d'Amilly - 56, rue des Droits-de-l'Homme  
Tél. 02 38 90 09 55

Courriel : [mediatheque.amilly@agorame.fr](mailto:mediatheque.amilly@agorame.fr)  
[www.facebook.com/mediathequedamilly/info](http://www.facebook.com/mediathequedamilly/info)

**Ouverture au public :** le mardi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 14h00 à 19h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

## Vacances d'hiver : le programme

### ◆ Le petit ciné des vacances : mercredi 28 février à 17h

Emmenez vos enfants au cinéma ! Projection de courts-métrages pour les 3-6 ans. Et pour les plus grands, suivez une bande d'animaux lors de la deuxième projection du cycle Ciné Mômes le samedi 10 mars à 15h.

**Gratuit, sans réservation.**

### ◆ Les toutes petites oreilles : jeudi 1<sup>er</sup> mars à 10h30

Des histoires en pagaille attendent toutes les petites oreilles entre 18 et 36 mois à la médiathèque le jeudi 26 février à 10h30 : une demi-heure de lecture à haute voix et de pur plaisir littéraire dès le plus jeune âge ! **Gratuit, sans réservation.**

### ◆ Ma numérithèque #2 – découverte de jeux et applications jeunesse : vendredi 2 mars à 10h30

Vous êtes perdus dans la jungle des stores de vos tablettes proposant des milliards d'applications pour vos enfants ? Suivez le guide bibliothécaire, qui connaît quelques applications sympathiques et créatives à faire découvrir aux plus jeunes.... **Pour les 4-8 ans, gratuit, SUR RÉSERVATION dans la limite des places disponibles.**

### ◆ Jouez en famille, avec la ludothèque d'Amilly jeudi 8 mars, de 9h30 à 11h

Les jeux de société de la ludothèque d'Amilly seront disponibles à la médiathèque pour s'amuser en famille, de 9h30 à 11h. Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'au moins un adulte. **À partir de 4 ans. Gratuit, SUR RÉSERVATION dans la limite des places disponibles.**

### Naissances :

Mylan Sotteau, Mazen Ghrab, Neyla Bazzin, Antoine Caillault, Maïa Caseaux, Maëll Scheffer, Adam Pereira Colombi.

### Mariage :

José Lebeau et Catherine Forest

### Noces de diamant :

M. et Mme Galopin Gilbert et Renée

### Décès :

Simone Larue veuve Delaporte, Jean Gaultier, Gilbert Desroziers, Simone Brigaux veuve Escande, Alain Mignon, Gilbert Drouin, Cécile Bouttet épouse Cotelle,

Denise Dufay veuve Nocus, Maria-Isabelle Moreira épouse Roxo-Dias, Paulette Lioret veuve Bardant, Micheline Petit veuve Augrain, Annie Vautrin, Pierrette Schneider, Danièle Colin épouse Mignon, Lucine Kokocinska veuve Fialkowski, Lidia Abarca Rodriguez, Séraphine Caignard veuve Toison, Odette Martinet veuve Severe, Jacky Poisson (transcription), Claudine Guillemainault épouse Sémal, Jacques Patureau, Francis Macedo, Gabriel Lebrun, Bruno Lardot, Eléonore Benzi veuve Droguerre, Bruno Vais, Jeannine Chéreau épouse Surelle, Denise Bouillot veuve Gauthy, Daniel Collongues, Rolande Mazuré veuve Timbert.

## CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine réunion :  
mercredi 7 février  
à 20h00 - Maison Saint-Loup.

Le compte rendu est régulièrement affiché sur les panneaux extérieurs, face à la mairie, et consultable sur le site de la Ville [amilly.com](http://amilly.com)



La ville d'Amilly  
vous souhaite une

Bonne  
Année

